

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

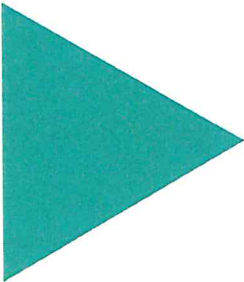
**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01630 Numéro SIREN : 824 092 282 Nom ou dénomination : Aalberts integrated piping systems SAS
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 7267

POUR COPIE CERTIFIEE
CONFORME



Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021



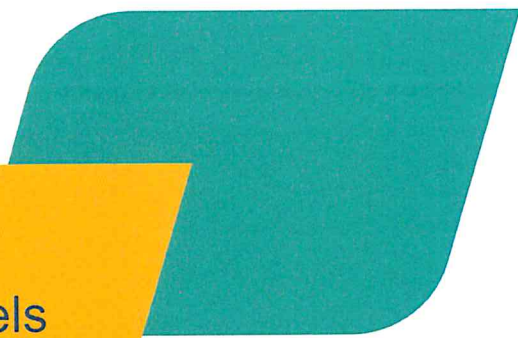
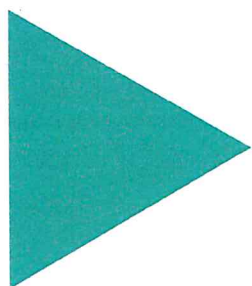
SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

46 rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L'HOTEL
APE : 4669B
Siret : 82409228200014

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	22
2. Détail des comptes	24
Bilan détaillé	25
Compte de résultat détaillé	31





Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS pour l'exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	27 327 847
Chiffre d'affaires	52 987 505
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 467 141

Fait à Orléans
Le 25 mai 2022

Signé électroniquement
par CONNECTIVE NV -
Connective eSignatures de
la part de David Chichery
Date : 30/05/2022
07:57:30

David CHICHERY
Expert-comptable

Bilan

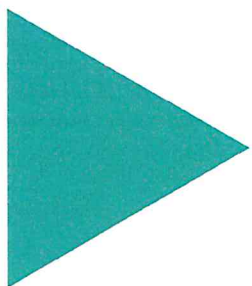
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	10 002	5 024	4 978	8 312
Immobilisations corporelles				
Terrains	228 432	51 793	176 639	177 217
Constructions	4 263 631	1 566 910	2 696 721	2 998 268
Installations techniques, matériel et outillage	7 889 201	5 198 089	2 691 111	2 603 550
Autres immobilisations corporelles	131 527	100 901	30 625	27 823
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 196 224		2 196 224	1 053 800
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	80		80	1 698
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 679 050	6 922 717	10 756 333	9 830 624
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 728 609	617 077	3 111 532	2 920 668
En cours de production de biens	238 825		238 825	370 692
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 420 996	275 409	3 145 587	2 726 967
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 329 620		4 329 620	4 570 438
Fournisseurs débiteurs	72 791		72 791	722
Personnel	59 787		59 787	31 504
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	783 304		783 304	483 853
Autres créances	4 817 044		4 817 044	2 598 128
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 747		4 747	261 837
Charges constatées d'avance	804		804	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 456 527	892 486	16 564 041	13 964 809
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif	7 473		7 473	631
COMPTES DE REGULARISATION	7 473		7 473	631
TOTAL ACTIF	35 143 050	7 815 203	27 327 847	23 796 065

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 553	63 701
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	980 056	550 261
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 467 141	337 035
Subventions d'investissement	137 921	48 678
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 665 672	4 999 675
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	117 473	110 631
Provisions pour charges	1 110 917	1 175 704
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 228 390	1 286 335
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	7 000 000	8 500 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 000 000	8 500 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	949 948	169 100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 980 676	6 708 894
<i>Personnel</i>	1 301 919	1 017 891
<i>Organismes sociaux</i>	868 971	817 038
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	218 046	109 570
Dettes fiscales et sociales	2 388 960	1 944 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 266	68 449
Autres dettes	5 936	118 389
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	18 433 785	17 509 332
Ecart de conversion - Passif		722
TOTAL PASSIF	27 327 847	23 796 065

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	52 987 505	41 578 693	11 408 812	27,44
Production stockée	615 219	-1 072 676	1 687 895	-157,35
Subventions d'exploitation	2 000		2 000	
Autres produits	246 422	318 251	-71 829	-22,57
Total	53 851 146	40 824 268	13 026 878	31,91
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	31 643 297	22 173 466	9 469 831	42,71
Variation de stock (m.p.)	-585 525	889 470	-1 474 995	-165,83
Autres achats & charges externes	8 354 463	6 341 867	2 012 595	31,74
Total	39 412 235	29 404 803	10 007 432	34,03
MARGE SUR M/SES & MAT	14 438 911	11 419 466	3 019 445	26,44
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	503 541	774 598	-271 057	-34,99
Salaires et Traitements	4 981 390	5 091 801	-110 411	-2,17
Charges sociales	2 216 852	2 089 444	127 409	6,10
Amortissements et provisions	2 242 430	2 030 789	211 641	10,42
Autres charges	5 256		5 256	NS
Total	9 949 470	9 986 632	-37 162	-0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 489 441	1 432 834	3 056 608	213,33
Produits financiers	65 333	129 390	-64 056	-49,51
Charges financières	425 875	606 212	-180 337	-29,75
Résultat financier	-360 542	-476 822	116 281	-24,39
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	4 128 900	956 011	3 172 888	331,89
Produits exceptionnels	31 683	103 861	-72 178	-69,50
Charges exceptionnelles	100 760	511 964	-411 204	-80,32
Résultat exceptionnel	-69 077	-408 103	339 026	-83,07
Participation des salariés	473 733	41 774	431 959	NS
Impôts sur les bénéfices	1 118 948	169 100	949 848	561,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 467 141	337 035	2 130 107	632,01



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 27 327 847 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 467 141 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel industriel : 5 à 10 ans

* Outillage : 3 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu le montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Conséquences de l'événement Covid-19

La propagation de la pandémie de COVID-19 à travers le monde a entraîné des perturbations majeures dans les économies de nombreux pays, y compris dans les marchés d'Aalberts Integrated Piping Systems sas.

Les principaux impacts ont porté sur le premier semestre 2020.

En 2021, l'activité a retrouvé un niveau soutenu, supérieur à celui de la période précédant la crise.

Néanmoins, l'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed / Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 002			10 002
Immobilisations incorporelles	2 969 957			2 969 957
- Terrains	228 432			228 432
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 224 493			1 224 493
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 789 892	1 099 309		7 889 201
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	14 000	4 789		18 789
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 961	10 020		110 981
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 053 800	2 400 015	1 280 590	2 173 224
- Avances et acomptes		23 000		23 000
Immobilisations corporelles	12 452 472	3 537 132	1 280 590	14 709 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 698		1 618	80
Immobilisations financières	1 698		1 618	80
ACTIF IMMOBILISE	15 424 127	3 537 132	1 282 209	17 679 050

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 2 400 015 euros

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 690	3 334		5 024
Immobilisations incorporelles	1 690	3 334		5 024
- Terrains	51 214	578		51 793
- Constructions sur sol propre	607 112	154 227		761 339
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	658 250	147 321		805 571
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 706 314	715 667		4 421 982
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	6 137	1 801		7 938
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 001	10 206		91 207
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 111 785	1 029 801		6 141 586
ACTIF IMMOBILISE	5 113 475	1 033 134		6 146 610

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 063 429 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80		80
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 329 620	4 329 620	
Autres	5 732 926	5 732 926	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	804	804	
Total	10 063 429	10 063 350	80
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A RECEVOIR FRF	72 791
Total	72 791

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Sur l'exercice précédent, la société a arrêté la fabrication et la vente d'une gamme de produits pour le marché anglais. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui avaient été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, avaient été dépréciés à 100% de leur VNC, soit 480 027.34 euros.

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed/ Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021, soit 296 080.39 euros.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciation pour ces matériels s'élève à 776 107.73 €

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	337 035
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	337 035
Affectations aux réserves	337 035
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	337 035

Affectation du résultat aux réserves pour 337 034.53 € dont :

- Réserve légale 16 851.73 €
- Autres réserves 320 182.80 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 980 056 € dont 109 612 € d'ajustement de la provision pour indemnités de fin de carrière compte tenu du changement de réglementation indiqué dans les règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Le poste "autres réserves" s'élève à 980 056 € dont 109 612 € d'ajustement de la provision pour indemnités de fin de carrière compte tenu du changement de réglementation indiqué dans les règles et méthodes comptables.

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	63 701	16 852	16 852		80 553
Réserves générales	550 261	320 183	320 183	-109 612	980 056
Résultat de l'exercice	337 035	-337 035	2 467 141	337 035	2 467 141
Subvention d'investissement	48 678		113 582	24 339	137 921
Total Capitaux Propres	4 999 675		2 917 758	251 762	7 665 672

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000				50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	631	7 473	631		7 473
Pensions et obligations similaires	1 144 785	114 880	69 838	109 612	1 080 215
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 919	3 940	4 157		90 702
Total	1 286 335	126 293	74 626	109 612	1 228 390
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		118 820	73 995		
Financières		7 473	631		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 433 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 000 000	7 000 000		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 980 676	7 980 676		
Dettes fiscales et sociales	2 388 960	2 388 960		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 266	108 266		
Autres dettes (**)	955 884	955 884		
Produits constatés d'avance				
Total	18 433 785	18 433 785		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 500 000			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	583 190
FRS F.N/P GRPE	24 471
FNP FG HG	140 921
MRNF FNP IMPOS	56 773
DETTES PROV CP1	376 648
DETTES PROV JRT	53 254
DETTES PROV CET	60 504
13EME MOIS	209 500
INTERESSEMENT	105 890
PARTICIPATION	471 958
CHARGES CP1	190 409
CHARGES JRRT	26 980
CHARGES CET	30 038
CHARGES 13 MOIS	103 761
ABT - CETIM	12 085
ETAT TVS	4 808
Provision BFA RFA	4
DIV.CH.A PAYER	5 189
CANTINE	743
Total	2 457 125

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES D'EXPLOITATION	804		
Total	804		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	6 054 785
Chiffre d'affaires UE	23 149 271
Chiffre d'affaires Export	23 783 448
TOTAL	52 987 505

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 35 882 euros

Honoraire des autres services : 24 107 euros

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 625	28 047
Reprises sur provisions et transferts de charge	631	8
Différences positives de change	48 077	101 334
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	65 333	129 390
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 473	631
Intérêts et charges assimilées	335 859	539 375
Différences négatives de change	82 543	66 205
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	425 875	606 212
Résultat financier	-360 542	-476 822

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 485	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 881	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	81 394	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 344
Subventions d'investissement virées au résultat		24 339
TOTAL	100 760	31 683

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 171 438 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	646 934
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	646 934
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	171 438
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 118 948 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine modifie les équilibres sur les marchés financiers. Au regard de ces activités principalement françaises, la société ne constate pas d'effet direct lié au conflit en Ukraine.

Sur la base des informations disponibles à la date de l'arrêt des comptes, la situation en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie n'a pas eu d'impact significatif sur la société.

Cependant, nous restons vigilants quant aux éventuels implications directes et indirectes que cette situation engendre.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 133 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	9	
Ouvriers	84	
Total	133	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 080 215 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 080 215 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette

Autres informations

interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 0.80%
- . Revalorisation des salaires : 2%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2015-2017
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Aalberts integrated piping systems SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 46, Rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L HOTEL
824 092 282 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2021

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 2 467 141,29 euros de la manière suivante :

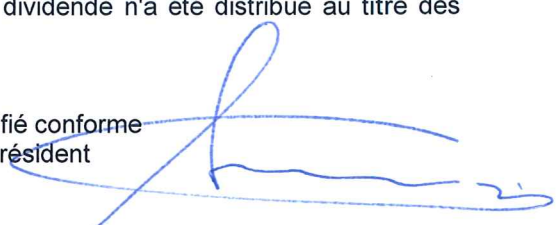
Bénéfice de l'exercice	2 467 141,29 euros
A la réserve légale	123 357,06 euros

Le Solde	2 343 784,23 euros

A porter en totalité compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 323 840,42 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



A

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS

Société par actions simplifiée

46 rue de l'Industrie

45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS

Société par actions simplifiée

46 rue de l'Industrie
45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "Engagement de retraite" de la partie 2 "Règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels concernant le changement des modalités de détermination des engagements de retraite comptabilisés en provisions.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

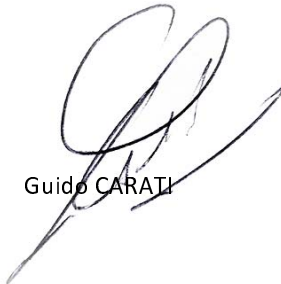
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 7 juin 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guido CARATI', written over the printed name.

Guido CARATI

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	10 002	5 024	4 978	8 312
Immobilisations corporelles				
Terrains	228 432	51 793	176 639	177 217
Constructions	4 263 631	1 566 910	2 696 721	2 998 268
Installations techniques, matériel et outilla	7 889 201	5 198 089	2 691 111	2 603 550
Autres immobilisations corporelles	131 527	100 901	30 625	27 823
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 196 224		2 196 224	1 053 800
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	80		80	1 698
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 679 050	6 922 717	10 756 333	9 830 624
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 728 609	617 077	3 111 532	2 920 668
En cours de production de biens	238 825		238 825	370 692
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 420 996	275 409	3 145 587	2 726 967
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 329 620		4 329 620	4 570 438
Fournisseurs débiteurs	72 791		72 791	722
Personnel	59 787		59 787	31 504
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	783 304		783 304	483 853
Autres créances	4 817 044		4 817 044	2 598 128
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 747		4 747	261 837
Charges constatées d'avance	804		804	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 456 527	892 486	16 564 041	13 964 809
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	7 473		7 473	631
COMPTES DE REGULARISATION	7 473		7 473	631
TOTAL ACTIF	35 143 050	7 815 203	27 327 847	23 796 065

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 553	63 701
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	980 056	550 261
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 467 141	337 035
Subventions d'investissement	137 921	48 678
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 665 672	4 999 675
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	117 473	110 631
Provisions pour charges	1 110 917	1 175 704
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 228 390	1 286 335
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	7 000 000	8 500 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 000 000	8 500 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	949 948	169 100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 980 676	6 708 894
<i>Personnel</i>	1 301 919	1 017 891
<i>Organismes sociaux</i>	868 971	817 038
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	218 046	109 570
Dettes fiscales et sociales	2 388 960	1 944 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 266	68 449
Autres dettes	5 936	118 389
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	18 433 785	17 509 332
Ecart de conversion - Passif		722
TOTAL PASSIF	27 327 847	23 796 065

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	52 987 505	41 578 693	11 408 812	27,44
Production stockée	615 219	-1 072 676	1 687 895	-157,35
Subventions d'exploitation	2 000		2 000	
Autres produits	246 422	318 251	-71 829	-22,57
Total	53 851 146	40 824 268	13 026 878	31,91
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	31 643 297	22 173 466	9 469 831	42,71
Variation de stock (m.p.)	-585 525	889 470	-1 474 995	-165,83
Autres achats & charges externes	8 354 463	6 341 867	2 012 595	31,74
Total	39 412 235	29 404 803	10 007 432	34,03
MARGE SUR M/SES & MAT	14 438 911	11 419 466	3 019 445	26,44
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	503 541	774 598	-271 057	-34,99
Salaires et Traitements	4 981 390	5 091 801	-110 411	-2,17
Charges sociales	2 216 852	2 089 444	127 409	6,10
Amortissements et provisions	2 242 430	2 030 789	211 641	10,42
Autres charges	5 256		5 256	NS
Total	9 949 470	9 986 632	-37 162	-0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 489 441	1 432 834	3 056 608	213,33
Produits financiers	65 333	129 390	-64 056	-49,51
Charges financières	425 875	606 212	-180 337	-29,75
Résultat financier	-360 542	-476 822	116 281	-24,39
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	4 128 900	956 011	3 172 888	331,89
Produits exceptionnels	31 683	103 861	-72 178	-69,50
Charges exceptionnelles	100 760	511 964	-411 204	-80,32
Résultat exceptionnel	-69 077	-408 103	339 026	-83,07
Participation des salariés	473 733	41 774	431 959	NS
Impôts sur les bénéfices	1 118 948	169 100	949 848	561,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 467 141	337 035	2 130 107	632,01

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 27 327 847 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 467 141 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel industriel : 5 à 10 ans

* Outillage : 3 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu du montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Conséquences de l'événement Covid-19

La propagation de la pandémie de COVID-19 à travers le monde a entraîné des perturbations majeures dans les économies de nombreux pays, y compris dans les marchés d'Aalberts Integrated Piping Systems sas.

Les principaux impacts ont porté sur le premier semestre 2020.

En 2021, l'activité a retrouvé un niveau soutenu, supérieur à celui de la période précédant la crise.

Néanmoins, l'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed / Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 002			10 002
Immobilisations incorporelles	2 969 957			2 969 957
- Terrains	228 432			228 432
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 224 493			1 224 493
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 789 892	1 099 309		7 889 201
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	14 000	4 789		18 789
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 961	10 020		110 981
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 053 800	2 400 015	1 280 590	2 173 224
- Avances et acomptes		23 000		23 000
Immobilisations corporelles	12 452 472	3 537 132	1 280 590	14 709 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 698		1 618	80
Immobilisations financières	1 698		1 618	80
ACTIF IMMOBILISE	15 424 127	3 537 132	1 282 209	17 679 050

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 2 400 015 euros

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 690	3 334		5 024
Immobilisations incorporelles	1 690	3 334		5 024
- Terrains	51 214	578		51 793
- Constructions sur sol propre	607 112	154 227		761 339
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	658 250	147 321		805 571
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 706 314	715 667		4 421 982
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	6 137	1 801		7 938
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 001	10 206		91 207
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 111 785	1 029 801		6 141 586
ACTIF IMMOBILISE	5 113 475	1 033 134		6 146 610

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 063 429 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80		80
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 329 620	4 329 620	
Autres	5 732 926	5 732 926	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	804	804	
Total	10 063 429	10 063 350	80
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A RECEVOIR FRF	72 791
Total	72 791

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Sur l'exercice précédent, la société a arrêté la fabrication et la vente d'une gamme de produits pour le marché anglais. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui avaient été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, avaient été dépréciés à 100% de leur VNC, soit 480 027.34 euros.

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed/ Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021, soit 296 080.39 euros.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciation pour ces matériels s'élève à 776 107.73 €

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	337 035
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	337 035
Affectations aux réserves	337 035
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	337 035

Affectation du résultat aux réserves pour 337 034.53 € dont :

- Réserve légale 16 851.73 €
- Autres réserves 320 182.80 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 980 056 € dont 109 612 € d'ajustement de la provision pour indemnités de fin de carrière compte tenu du changement de réglementation indiqué dans les règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Le poste "autres réserves" s'élève à 980 056 € dont 109 612 € d'ajustement de la provision pour indemnités de fin de carrière compte tenu du changement de réglementation indiqué dans les règles et méthodes comptables.

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	63 701	16 852	16 852		80 553
Réserves générales	550 261	320 183	320 183	-109 612	980 056
Résultat de l'exercice	337 035	-337 035	2 467 141	337 035	2 467 141
Subvention d'investissement	48 678		113 582	24 339	137 921
Total Capitaux Propres	4 999 675		2 917 758	251 762	7 665 672

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000				50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	631	7 473	631		7 473
Pensions et obligations similaires	1 144 785	114 880	69 838	109 612	1 080 215
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 919	3 940	4 157		90 702
Total	1 286 335	126 293	74 626	109 612	1 228 390
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		118 820	73 995		
Financières		7 473	631		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 433 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 000 000	7 000 000		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 980 676	7 980 676		
Dettes fiscales et sociales	2 388 960	2 388 960		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 266	108 266		
Autres dettes (**)	955 884	955 884		
Produits constatés d'avance				
Total	18 433 785	18 433 785		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 500 000			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	583 190
FRS F.N/P GRPE	24 471
FNP FG HG	140 921
MRNF FNP IMMOS	56 773
DETTES PROV CP1	376 648
DETTES PROV JRT	53 254
DETTES PROV CET	60 504
13EME MOIS	209 500
INTERESSEMENT	105 890
PARTICIPATION	471 958
CHARGES CP1	190 409
CHARGES JRRT	26 980
CHARGES CET	30 038
CHARGES 13 MOIS	103 761
ABT - CETIM	12 085
ETAT TVS	4 808
Provision BFA RFA	4
DIV.CH.A PAYER	5 189
CANTINE	743
Total	2 457 125

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES D'EXPLOITATION	804		
Total	804		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	6 054 785
Chiffre d'affaires UE	23 149 271
Chiffre d'affaires Export	23 783 448
TOTAL	52 987 505

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 35 882 euros

Honoraire des autres services : 24 107 euros

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 625	28 047
Reprises sur provisions et transferts de charge	631	8
Différences positives de change	48 077	101 334
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	65 333	129 390
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 473	631
Intérêts et charges assimilées	335 859	539 375
Différences négatives de change	82 543	66 205
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	425 875	606 212
Résultat financier	-360 542	-476 822

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 485	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 881	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	81 394	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 344
Subventions d'investissement virées au résultat		24 339
TOTAL	100 760	31 683

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 171 438 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	646 934
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	646 934
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	171 438
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 118 948 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine modifie les équilibres sur les marchés financiers. Au regard de ces activités principalement françaises, la société ne constate pas d'effet direct lié au conflit en Ukraine.

Sur la base des informations disponibles à la date de l'arrêté des comptes, la situation en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie n'a pas eu d'impact significatif sur la société.

Cependant, nous restons vigilants quant aux éventuels implications directes et indirectes que cette situation engendre.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 133 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	9	
Ouvriers	84	
Total	133	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 080 215 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 080 215 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette

Autres informations

interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 0.80%
- . Revalorisation des salaires : 2%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2015-2017
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.